

# RAPPORT COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

À L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 AVRIL 2020

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons déjà remis le rapport de votre Conseil de Surveillance, mais il a été décidé lors de la réunion du Conseil du 8 avril 2020 de modifier le montant du dividende proposé à l'Assemblée Générale du 28 avril 2020. En conséquence, nous vous présentons ce rapport complémentaire.

## MODIFICATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

Dans le contexte d'incertitude majeure créé par la pandémie de Covid-19, le Conseil de Surveillance d'Altamir, sur proposition de la Gérance, a décidé de modifier la proposition de dividende aux porteurs d'actions ordinaires. Le dividende serait ramené de 0,83€ à 0,66€ par action, soit 2,4% de l'ANR au 31 décembre 2019, un montant égal à celui versé en 2019. Ce dividende, qui sera proposé à l'AG du 28 avril prochain, sera mis en paiement le 28 mai 2020 (détachement du coupon le 26 mai 2020), pour un montant total de 24 millions d'euros.

La troisième résolution relative à l'affectation du résultat présentée à l'Assemblée Générale serait donc modifiée de la sorte :

<b>Origine</b>	<b>Ancienne affectation</b>	<b>Nouvelle affectation</b>
- Bénéfice de l'exercice	155 826 503 €	155 826 503 €
<b>Affectation</b>		
- Prélèvement en faveur de l'associé commandité (en application de l'article 25.2 des statuts)	1 060 340 €	1 060 340 €
- Dividendes statutaires au profit des titulaires d'actions de préférence B (en application de l'article 25.3 des statuts)	9 543 062 €	9 543 062 €
- Dividendes au profit des titulaires d'actions ordinaires	30 305 210 €	24 098 119 €
- Autres réserves	114 917 891 €	121 124 982 €

Le gérant a également décidé de reporter *sine die* la mise en paiement du dividende dû au commandité et aux titulaires d'actions B (qui correspond à la rémunération au titre du carried interest). De ce fait, le montant total décaissé en 2020 au titre des dividendes s'élèverait à 24 millions d'euros, contre l'affectation initialement proposée de 40,5 millions d'euros indiquée dans le Document d'Enregistrement Universel.